

CCE112 - Construire un projet artistique, travailler avec les artistes

Présentation

Prérequis

L'inscription à l'UE est libre à la carte sans candidature préalable sur le site du Cnam Paris jusqu'au 20 juillet et à partir du 1er septembre

Cette UE est également proposée dans le cadre du certificat de spécialisation d'ingénierie de la culture et de la création CS11400A.

Pour faire valider votre inscription au certificat complet par Lucie Marinier, titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création envoyez votre candidature comprenant CV et texte de motivations (2000 signes maximum en précisant les UE a priori privilégiées) uniquement par mail à l'adresse ingenierie-culture@lecnam.net avant le 15 septembre pour les UE sur l'année et du 1er semestre. Les candidatures seront retenues au fil de l'eau en tenant compte de leur date d'arrivée. Pour les UE du second semestre, les candidats pourront déposer leur candidature jusqu'au 1er février.

Le certificat est composé de cinq Unités d'Enseignement (UE) :

- toute l'année UE CCE112 construire un projet artistique, travailler avec les artistes méthodologie de projet le mercredi soir/ 12 séances par an
- au premier semestre UE CCE240 transitions écologiques et sociales du secteur culturel le lundi soir, UE CE115 mutations numériques et d'innovation du secteur culturel le jeudi soir et DSN01initiation à la recherche en art design et création le mercredi matin
- au second semestre UE CCE114 culture et espaces publics, nouveaux lieux culturels le lundi soir

L'obtention du certificat complet implique de s'inscrire et de valider 4 des 5 UE, sans limite de temps, l'étalement est donc possible sur plusieurs années (une fois votre candidature validée votre place est garantie dans les UE).

Cette UE et le certificat s'adresse en priorité aux apprenant ayant un niveau de formation bac+4 ou un diplôme équivalent (master 1 des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués, ou tout autre Master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial...) et/ou avec une expérience professionnelle équivalente pour :

- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur culturel et artistique : structure patrimoniales, muséales comme de création, notamment en production, commissariat, administration, scénographie
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler pour des structures de subventionnement ou de financement d'actions culturelles artistiques (Ministères en direction centrale ou déconcentrée, établissement public, directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création...)
- Artistes et créateurs (plasticiens, acteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, designers, métiers d'art, scénographes,...)

Objectifs pédagogiques

La spécificité du travail artistique implique de disposer de méthodologies particulières pour celles et ceux qui accompagnent les projets.

Mis à jour le 28-02-2024



Code : CCE112

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / 1

Contact national :

EPN16 - Ingénierie culture et création

2 rue Conté

75003 Paris

Laurent Bichaud

ingenierie-culture@lecnam.net

L'espace, le temps de la création, la notion de protocole artistique et d'incertitude, les phases de création, de production, de réception par le public, de discours sur l'œuvre aussi, comportent des caractéristiques spécifiques.

Les lieux, modalités et temps de la création, de la production et de la diffusion et l'implication des artistes en leurs sein sont autant de champs à explorer : atelier, scène, résidence, exposition, spectacle, captation, production de l'objet.

L'UE est plus particulièrement attachée à la connaissance des processus et techniques de l'exposition sans pour autant considérer ce médium de diffusion comme exclusif. L'émancipation des formes classiques de travail (nouveaux media, performance, texte par exemple) sera étudiée en tant que telle dans le programme d'enseignement

Cette UE comportera, d'une part, des enseignements théoriques délivrés par des enseignants du CNAM et des professionnels : bases de l'administration (statut des artistes, contrats, appels à projets...), lieux de création et de diffusion, régie, communication, médiation...mais aussi de l'actualité et des formes de la création artistique.

Les élèves seront d'autres part invités, en groupes, à construire un projet artistique (résidence artistes/chercheurs, performance, projet d'action culturelle) au sein du CNAM ou avec un partenaire culturel du territoire.

Compétences

- Connaissance des écosystèmes artistiques, de création et de diffusion
- maîtrise des méthodologies de projets artistiques et culturels
- appréhension des enjeux artistiques et patrimoniaux actuels au regard des mutations écologiques, numériques, sociales et sociétales

Programme

Contenu

- Le champ de la création artistique aujourd'hui : acteurs, modèles juridiques, institutionnels, organisationnels
- Cartographie institutionnelle (centes d'art, résidences, musées, FRAC ...)
- Focus administratif, fiscal et législatif
- Méthodologie de projet
- Cas pratiques de construction d'une résidence ou d'un projet artistique au CNAM

Les séances alterneront entre présentations et discussions de ressources, présentations de cas réels, avec des interventions d'académiques, d'artistes et de praticien-ne-s. et séances d'ateliers en groupe sur le projet de résidence(s). Un contenu en ligne spécifique sera également proposé (ressources bibliographique, interviews, outils méthodologiques...)

Elle est proposée en présentiel au centre CNAM Paris pour 2022/2023 (plus de renseignements inscriptions tarifs et horaires cnam-paris.fr)

Les séances auront lieu en soirée (une douzaine de mercredi de fin septembre à fin mai) et quelques samedi.

L'UE demande un certain volume de travail personnel et collectif dans le cadre de la construction du projet.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Les auditeurs participeront à la formalisation et à la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel collectif ce qui constituera le principal cas pratique de la formation.